



Liste des contenus disponible sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform)
Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines
page d'accueil de la revue: www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/552



Le positionnement énonciatif à travers le procédé de l'aphorisation dans la titrologie journalistique. Cas de la presse francophone algérienne.

The enunciative positioning through the aphorization process in journalistic headline. A case study of the Algerian francophone press.

Fethi Zenizen ^{1*}, Salim Khider ²

¹ Université Mohamed Khider, Biskra, Laboratoire sémiotique et pratiques discursives SEPRADIS, Algérie.

² Université Mohamed Khider, Biskra, Laboratoire sémiotique et pratiques discursives SEPRADIS, Algérie.

Keywords:

Aphorizer
Aphorization
Enunciation
Enunciative detachment
Journalistic discourse.

Abstract

This contribution is part of the analysis of journalistic discourse in an enunciative approach, this discursive genre is a mode of writing that mobilizes a range of techniques and skills in its quest to disseminate information, it is the privileged place where the speech of others appears. Aphorisation, among other things, occupies a high rank in the journalistic universe, being at the centre of the concerns of researchers in this field. We are inspired by the reflections outlined by Maingueneau (2012) on the way in which the journalistic instance exploits means of writing using various forms of aphorisation for enunciative positioning. We will attempt to verify to what extent journalistic writing is substantially a mode of writing that takes into account the problem of enunciative detachment and in which aphorisation constitutes-does it have a relevant enunciative specificity testifying to the position of the journalist. In this perspective, we will first present this notion, its characteristics, its enunciative status, and its taxonomy in two aspects: the «primary aphorisations» as well as the «secondary aphorisations». Then, we will show, through the study of a few cases, how aphorisation establishes an explicit standard of writing where enunciative detachment is revealed as a salient property in the journalistic writing process

Informations sur l'article Résumé

Historique de l'article:

Reçu le: 13-09-2023

Accepté le: 17-11-2024

Mots clés:

Aphorisation
Aphoriseur
Détachement énonciatif
Discours journalistique
Enonciation.

Cette contribution s'inscrit dans le sillage de l'analyse du discours journalistique dans une approche énonciative, ce genre discursif est par excellence un mode d'écriture qui mobilise une panoplie de techniques et de savoir-faire dans sa quête de diffusion d'informations, il est le lieu privilégié où paraît le discours d'autrui. L'aphorisation, entre autres, occupe une place de haut rang dans l'univers journalistique, se situant au centre des préoccupations des chercheurs dans ce champ. Nous nous inspirons des réflexions esquissées par (Maingueneau 2012) sur la manière dont l'instance journalistique exploite des moyens d'écriture employant diverses formes d'aphorisation pour le positionnement énonciatif. Nous tenterons de vérifier dans quelle mesure l'écriture journalistique est substantiellement une modalité d'écriture qui tient en compte le problème du détachement énonciatif et en quoi l'aphorisation constitue-t-elle une spécificité énonciative pertinente témoignant du positionnement du journaliste. Dans cette optique, nous présenterons, d'abord, cette notion, ses caractéristiques, son statut énonciatif, et sa taxonomie en deux aspects: les «aphorisations primaires» ainsi que les «aphorisations secondaires». Ensuite, nous montrerons, à travers l'étude de quelques cas, en quoi l'aphorisation établit une norme explicite d'écriture où le détachement énonciatif se révèle comme une propriété saillante dans le processus d'écriture journalistique.

* Corresponding author at: Université Mohamed Khider, Biskra, Algeria.
Email: Fethi.zenizen@univ-biskra.dz

1. Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le sillage de l'analyse du discours journalistique dans une approche énonciative, ce genre discursif est par excellence un mode d'écriture qui mobilise une panoplie de techniques et de savoir-faire dans sa quête de diffusion d'informations, il est le lieu privilégié où paraît le discours d'autrui. L'aphorisation, entre autres, occupe une place de haut rang dans l'univers de l'écriture journalistique, et se situe au centre des préoccupations des chercheurs dans ce champ, elle se veut une norme énonciative spécifique à ce genre discursif. Nous nous inspirons, dans notre contribution, des réflexions esquissées par (Maingueneau 2012) et plus particulièrement à la manière dont l'instance productrice elle-même met en œuvre des moyens d'écriture qui fait appel à divers formes d'aphorisation dans l'intention de positionnement énonciatif du journaliste dans son énoncé, celle-ci se révèle comme étant une séquence textuelle isolée de l'ensemble du texte dans lequel elle apparaît. Le linguiste français (2012 : 20) postule que « la communication médiatique contemporaine est en général ostensiblement laxiste » du moment où l'instance productrice de l'article de presse détache certains énoncés d'un texte source de façon à susciter l'intérêt des lecteurs. Ces énoncés courts subissent certains remaniements et certaines altérations plus ou moins importants, pour des contraintes techniques d'espace de la publication, avant qu'elles soient incluses dans les titres, sous-titres, ou légendes de photos. Ce processus constitue le phénomène d'aphorisation. Nous envisagerons, dans notre contribution, le phénomène d'aphorisation tel qu'il se présente dans quelques médias algériens d'expression française notamment dans les titres des articles.

En effet, nous tenterons, dans cette étude, de vérifier dans quelle mesure l'écriture journalistique est substantiellement une modalité d'écriture qui tient en compte le problème du détachement énonciatif et en quoi l'aphorisation constitue-t-elle une spécificité énonciative pertinente qui témoigne du positionnement du journaliste vis-à-vis de son énoncé. Comment l'aphorisation se manifeste-t-elle dans les titres et sous quelles formes ?

Pour mener à bien notre étude, nous évoquerons, dans un premier temps, le cadre notionnel qui nous intéresse, en abordant en premier lieu quelques définitions de l'énonciation, nous procéderons par la suite aux réflexions de D. Maingueneau sur l'aphorisation, où nous définirons ce phénomène énonciatif, ses caractéristiques, son statut énonciatif, et sa taxonomie, dont il discerne deux modes: les « aphorisations primaires », regroupant : « proverbes, adages, devises, slogans... », ainsi que les « aphorisations secondaires » qui établissent un lien si étroit par rapport aux propos verbalisés, celles-ci, dites également « aphorisations détachées », car détachées d'un texte source et comportent souvent des segments de parole produits par un locuteur origine dont son identité est habituellement identifiée, celles-ci constituent le centre d'intérêt de notre étude. Dans un deuxième temps, nous montrerons, à travers l'étude de quelques cas puisés des médias francophones algériens, en quoi l'aphorisation établit une norme explicite d'écriture où le détachement énonciatif se révèle donc comme une propriété saillante dans le processus d'écriture journalistique.

2. Genèse de la linguistique énonciative

La linguistique de l'énonciation se veut un champ d'étude qui s'inscrit dans la continuité de la grammaire structurale des années 60-70 qui a vu le jour en Europe et en Russie. Dans les années 1910 et 1920 la problématique énonciative fait son apparition avec notamment les travaux de Charles Bally et Mikhaïl Bakhtine -Volochnikov. Charles Bally, dans un débat autour du discours indirect libre qui est derrière la genèse des problématiques de l'énonciation et de l'interaction, montre à un linguiste allemand que la langue française possède le discours indirect libre, dont il analyse le processus fonctionnel sur le plan énonciatif.

Pour ce qui est du linguiste russe M. Bakhtine, il conçoit le langage comme essentiellement interactif. Ce qui suppose inévitablement la prise en considération de l'énonciation. Celui-ci envisage que le langage ne se saisi que s'il est ancré dans la dimension sociale de son origine. Pour Bakhtine (1977 : 45) : « Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est

une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription provoque la prolongation de celles qui l'ont précédée, mène une critique avec elle, prévoit sur des réflexes actifs de compréhension, s'attend à celles-ci, etc. »

Emile Benveniste, figure de proue et père fondateur de ce courant, part d'une remise en cause de la linguistique de la langue et jalonne les soubassements de la linguistique énonciative dont le postulat de base est l'étude de la production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication vivante. D'après le linguiste français, l'énonciation est définie comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 : 210). Cette définition se veut une référence incontournable pour les réflexions en sciences du langage. L'énonciation, pour lui, est délimitée à la phrase et ce sont les linguistes du texte et du discours qui prendront le concept au-delà de la phrase.

C'est donc le rapport entre langue et individu qui est mis en vigueur, et c'est ce dernier qui porte la phrase loin de son univers de la langue pour l'inscrire dans un système de signe, la langue est envisagée comme un instrument de communication mise en œuvre par un locuteur générant de la phrase un événement. L'énonciation s'oppose à l'énoncé tout comme l'acte qui se discerne de son produit. Celle-ci n'est pas conçue comme le maniement d'un individu du système de la langue : c'est par le biais des contraintes diverses des types de discours que le sujet s'inscrit dans l'énonciation. Le linguiste insiste sur l'aspect interactionnel tout comme Bakhtine, il estime que l'acte énonciatif ne se réalise pas uniquement par un seul énonciateur « Le "monologue" doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété de dialogue, structure fondamentale. » (1974 : 259).

C.K-ORECCHIONI, dans son livre " Enonciation : de la subjectivité dans le langage", considère les réflexions de Benveniste comme le soubassement commun à toutes les réflexions contemporaines sur l'énonciation. Pour elle, l'énonciation peut être prise dans deux glissements sémantiques ; par le premier il s'agit de dégager le produit de l'acte de production.

L'énonciation est, par conséquent, l'acte de production d'un énoncé : « À l'origine, l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique. », par le second, la linguiste, pareillement à la pensée benvenistienne, envisage l'énonciation comme l'action centrée sur celui qui exerce l'acte, sans pour autant ignorer l'aspect communicationnel hautement présent qui se fait entre les protagonistes, du moment que le locuteur implante l'autre. Car pour Ducrot et Anscombre (1976 : 45); « L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle ». Ce qui permet à C. Kerbrat-Orecchioni d'ajouter : « mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute » (1980 : 28) Elle met au centre de l'acte énonciatif le locuteur autour duquel l'énonciation construit ses fondements.

L'énonciation selon le linguiste MAINGUENEAU, dont ses travaux nous intéressent, est l'acte individuel d'utilisation de la langue dont le résultat est l'énoncé, seul objet d'étude du linguiste. Parler d'individu c'est inscrire l'énonciation dans le domaine de la parole qui est particulièrement le domaine de l'individuel. Pour lui, l'énonciation est « le pivot de la relation entre la langue et le monde » (1996 :36). Il remet en cause quelques points et stipule qu'il est nécessaire de rejeter quelques présupposées ;

« - L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue. Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours.

- l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur: c'est l'interaction qui est première [...].

- l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation. » (1996 :79)

En effet, avec les travaux de ces linguistes et autres, l'accent a été mis essentiellement sur la théorie de la subjectivité, qui est conçue comme la mise en œuvre de différents aspects langagiers, compte tenu que le langage, comme soulignait Benveniste (1974 : 260) : « ... n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours ». Devant cet état, l'individu «

se déclare locuteur et assume la langue, il plante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Benveniste, 1970 : 14)

Cette nouvelle réflexion sur la théorie de la subjectivité dans le langage s'avère de la plus haute importance, parce qu'elle met en exergue la place qu'occupe l'allocutaire dans le processus de l'énonciation et dans un aspect interactionnel. Toute prise de parole implique inévitablement l'appropriation de la langue par un sujet communiquant qui l'actualise en laissant des empreintes de subjectivité dans son énoncé à telle enseigne que tout discours est inscrit forcément dans un cadre de subjectivité. ORECCHIONI souligne à ce sujet que : « « prétendre à l'objectivité » signifie « tenter d'effacer toute trace de la présence dans l'énoncé du sujet d'énonciation » elle croit qu'aucun énoncé n'échappe à l'emprise de la subjectivité. Le locuteur s'implique dans son énoncé en s'appropriant du « je » pour déclarer sa subjectivité, la linguiste avance que « A l'énoncé comme objet-événement, totalité extérieure au sujet parlant qui l'a produit, se substitue [dans une perspective d'une linguistique de l'énonciation] l'énoncé objet fabriqué, où le sujet parlant s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours [...] par les marques énonciatives » (2006 : 34). La linguistique énonciative cherche à identifier, dans les énoncés, « les procédés linguistiques [...] par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (...) » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32).

Pour JEANDILLOU Jean-François : « Le destinataire qui est à l'origine du message, exploite la fonction émotive (ou expressive) lorsqu'il manifeste son attitude à l'égard de ce dont il parle. L'expression de la subjectivité se traduit alors de façon privilégiée au moyen d'interjection (ouf) ou d'exclamations (Quel ennui !) mais aussi par des indices grammaticaux de la première personne (je, moi, nous) qui marque sa présence immédiate au sein même du discours, puisque parler à la première personne, c'est avant tout parler de soi-même » (2006 : 08)

La subjectivité dans le langage peut prendre plusieurs formes ; d'embranchement, des modalisateurs et des axiologiques. Mais également, comme le souligne Maingueneau dans son ouvrage *L'Énonciation en linguistique française* paru en 1994, elle apparaît lorsque certains types d'éléments linguistiques paraissent dans l'énoncé ayant pour but d'introduire certains aspects du contexte énonciatif, de refléter l'acte d'énonciation. Maingueneau, s'inspirant de la réflexion de Benveniste discerne entre plan d'énonciation avec embrayeurs et plan sans embrayeurs. Nous nous intéressons uniquement, dans cette contribution, à ce qu'il appelle « énonciation aphorissante » (dite également plus brièvement « aphorisation ») dont nous parlerons dans les lignes qui s'ensuivent.

3. Qu'est-ce que l'énonciation aphorissante ?

Dominique Maingueneau propose une nouvelle conception dans la théorie de l'énonciation, mettant en place la notion de détachement/aphorisation dans le but d'examiner le degré d'influence de la presse écrite sur les lecteurs, dans la mesure où les « les aphoriseurs-journalistes », quand ils montrent les accroches, ont la possibilité de changer (supprimer, ajouter, substituer, etc.) ce qui éveille l'intérêt et suscite la curiosité des lecteurs. En effet, l'aphorisation peut être définie comme une phrase sans texte, ce qui veut dire, selon Maingueneau (2012 : 25) qu'« elle n'est pas précédée ou suivie par d'autres phrases avec lesquelles elle est liée par des relations de cohésion, de façon à former une totalité textuelle relevant d'un certain genre de discours ». En étant hors de la logique du texte et des genres discursifs, ceci constitue donc une caractéristique de l'aphorisation. Sans pour autant supposer qu'elle soit isolée de tout contexte ; quand il est question d'aphorisations détachées d'un texte, elles sont inscrites dans deux contextes effectifs, un contexte source et un contexte réception.

L'aphorisation est un procédé énonciatif intrinsèque au discours journalistique. Elle se distingue par un certain taux d'autonomie : Dominique Maingueneau (2012) considère qu'il s'agit essentiellement de « phrase sans texte », ou encore d'« une phrase unique généralisante, une sorte de sentence surassertée »

(Maingueneau 2006 364). Compte tenu de l'aspect isolé, au moins graphiquement, de la séquence textuelle qui constitue l'aphorisation par rapport à la totalité du texte dans lequel elle apparaît. Cet énoncé autonome se veut une conception innovante dans le champ médiatique. Le linguiste français (2012b 22) la définit ainsi : « L'énoncé détaché n'est pas un fragment de texte, il relève d'un régime d'énonciation spécifique, que nous appellerons aphorisation ». L'on peut parler aussi d'« énonciation aphorisante » (Maingueneau 2012b 19)

Le journaliste, en tant qu'instance productrice, procède fréquemment à une technique de prélèvement sur la base d'un énoncé présenté comme détachable par le locuteur source, cet acte appelé par Maingueneau une « surassertion », pour lui : « il s'agit seulement d'une mise en relief qui est opérée par rapport au reste des énoncés. On nommera ce type de phénomène surassertion, et l'on dira qu'un fragment présenté comme détachable est surasserté » (Maingueneau 2012a 202). Le journaliste se livre ainsi à la recherche d'un « compromis entre la logique du détachement, qui vise à autonomiser complètement les énoncés et la nécessité de préserver l'ethos de sérieux que revendique un journal » (Maingueneau 2012a 207-208). Cette démarche de « détachabilité » constitue donc une disposition de haute importance dans la mesure où elle contribue à la création du titre de l'article contenant un discours rapporté.

Dans certains cas, le journaliste sélectionne un fragment que le locuteur source ne l'a pas tenu comme ostensiblement détachable, mais estimé par le journaliste détachable sans que le locuteur origine n'en ait l'intention, ce dernier devient alors « "surasserteur" rétrospectif » (Maingueneau 2012a 210). Le journaliste se voit alors à la quête d'un « compromis entre la logique du détachement, qui vise à autonomiser complètement les énoncés et la nécessité de préserver l'ethos de sérieux que revendique un journal » (Maingueneau 2012a 207-208).

Dominique Maingueneau, dans son ouvrage *Les phrases sans texte*, (2012 23) parle de deux types d'aphorisations ; à savoir : les « aphorisations primaires » et les « aphorisations secondaires ». Les

premières comportent « proverbes, adages, devises, slogans... » ainsi que les participations, celles-ci sont conçues comme des (énoncés à valeur sentencieuse) s'inscrivent dans le texte sans pour autant faire un rappel historique eu égard à leur notoriété et leur popularité dans la mémoire collective, pour les deuxièmes, il est question des énoncés qui entretiennent des rapports plus étroit (donc une autonomie moindre) avec des propos concrètement verbalisés. Ces aphorisations, dites secondaires, sont détachées d'un texte source et contiennent ordinairement des fragments de paroles prononcées par un locuteur origine souvent identifiable.

L'aphorisation secondaire, celle que l'on repère notamment dans les titraillles, est un énoncé structuré par l'instance productrice à travers une citation authentique mise en œuvre par un locuteur. Celle-ci a été l'objet d'une étude relative initiée par (Lacaze 2015) : « Le journaliste, en sa qualité de rapporteur, sélectionne un fragment du discours origine d'un locuteur pour l'isoler. De préférence, il choisit « une phrase unique généralisante, une sorte de sentence surassertée » (Maingueneau 2006 364). Il effectue généralement une opération de prélèvement à partir d'un énoncé présenté comme détachable par le locuteur origine. »

Tandis qu'une citation peut se manifester dans le corps d'un article, il s'agit particulièrement d'une aphorisation secondaire qui surgira notamment dans les titraillles, ce qui fait preuve d'un acte d'autonomisation et de mise en forme œuvre par l'instance rédactionnelle. L'autonomie qui caractérise ce type d'aphorisation dont bénéficie chaque composant de la titraillle (titre, sous-titre, intertitre...) atteste que des propos guillemetés ne jouissent pas de valeur habituelle d'une citation, à l'égard de celle que l'on identifie au sein d'un article. En effet, l'aphorisation mise en œuvre dans l'intertitre éveille l'intérêt des lecteurs et accroche leur attention sur l'article, mais au moyen de son autonomie.

Syntaxiquement parlant, il n'y a pas de différences formelles fondamentales à distinguer entre une citation et une aphorisation, ce n'est qu'en prenant compte de la dimension pragmatique que l'on peut

faire la distinction. L'aphorisation paraît « auto-suffisante » : elle dispose d'un contenu propositionnel (En quelque sorte modifié par le journaliste ou l'instance rédactionnelle) attribué à une instance énonciative productrice sans pour autant spécifier les conditions de production de cette énonciation. Il est question alors d'un énoncé pris hors contexte, cette décontextualisation lui procure une autonomie certaine. Les aphorisations détachées d'un texte, ne constitue pas une totalité homogène. Le lecteur est contraint de les mettre dans tel ou tel « cadrage » pour parvenir à son traitement et en saisir le sens. Il est question des catégories pragmatiques: la même aphorisation acquiert une pluralité de sens dépendamment du cadrage auquel elle est soumise.

Il existe néanmoins un élément typographique distinctif entre une citation et une aphorisation, nonobstant leur proximité compositionnelle : tandis que la citation comprend un signe de ponctuation à la fin de la phrase qui est le point, celui-ci n'apparaît pas dans une aphorisation, à l'égard de tout énoncé se révélant dans la titraille.

3.1. Le statut de l'« aphoriseur »

De par sa dimension généralisante, l'énonciation aphorisante est conçue comme une phrase sans texte, décontextualisée, qui est mise en valeur. Elle est délibérément mise à l'écart, hors du corps de l'article par l'énonciateur pour focaliser la curiosité et l'intérêt du lecteur. Elle atteste d'une « hétérogénéité énonciative » apparente, parce que, par le biais des mots mis en œuvre dans les titres d'articles, le lecteur identifie généralement une origine énonciative multiple.

De la sorte, le locuteur, qui assume le fragment de paroles rapportées, est envisagé comme « aphoriseur » c'est « l'énonciateur qui est censé soutenir l'aphorisation » (Maingueneau 2012b 22). Cette position dépasse celle de simple locuteur. Autrement dit, l'aphoriseur se place à un niveau plus haut relativement aux autres locuteurs. « L'aphoriseur est un énonciateur qui prend de la hauteur ; avec l'ethos d'un homme autorisé, il affirme des valeurs pour la collectivité. Non seulement il dit, mais encore il montre qu'il dit » (Maingueneau 2012b 23).

En attribuant au locuteur origine la qualité d'aphoriseur, le journaliste-rapporteur vise à dissimuler la formulation de son opinion en jouant d'une posture d'un « sousénonciateur ». L'aphoriseur est tenu alors comme « surénonciateur », où son opinion domine l'article et canalise son sens et sa lecture.

Après avoir effectué un survol théorique sur l'énonciation aphorisante, nous procéderons, dans ce qui suit, à une analyse de quelques cas d'aphorisation recueillis dans des journaux algériens d'expression française, où nous tenterons de cibler les remaniements effectués par l'instance médiatique ainsi que leur portée influente sur le sens émanant de ces altérations. Sereont étudiées uniquement dans notre étude, les aphorisations secondaires avec un « détachement faible où la phrase détachée est contiguë au texte source » (Maingueneau 2012b 15).

3.2. Les aphorisations secondaires dans la tiraille

La titraille, partie prenante du « péri-texte journalistique » à caractère autonome développé par Jean Michel Adam (1997 5) fait l'objet du travail de toute l'équipe rédactionnelle du journal et non seulement le signataire de l'article qui a rédigé le corps de l'article. Les composantes du péri-texte possèdent enfin une caractéristique qui les sépare de l'article : celle de ne plus être sous la dépendance du signataire de l'article. Comme les intertitres, qui sont le plus souvent « de la rédaction », l'ensemble du péri-texte possède une origine énonciative qui ne doit pas être rattachée à celle de l'article. » (Adam 1997 5).

IL assume plusieurs les fonctions ; phatique (attirer le lecteur et établir la communication), épiphorique (annoncer la nouvelle ou l'information) et synoptique (guider le lecteur pour saisir l'information)¹¹ (Dyoniziak, 2007) et (Peñalver Vicea, 2003) , il peut accrocher le lecteur, canalise sa lecture, attire son attention, etc. ; Charaudeau souligne que ; « Le titre acquiert donc un statut autonome et devient un texte à soi seul un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information »

En effet, le discours rapporté mis en place dans la titraille fait l'objet d'un remaniement considérable

en rapport avec les choix adoptés par l'équipe de rédaction. L'absence ou la présence des guillemets ne constitue pas un indice de fidélité ou de liberté dans le processus de la reconstitution contenu propositionnel verbalisé.

La titraille est le lieu favorable où l'on repère les parémies (des proverbes, des adages, etc.) ou encore des « particitations » (Il s'agit d' : « un énoncé autonome » et cette citation est « reconnue comme telle par les allocutaires, sans que le locuteur citant indique sa source » (Maingueneau 2004 112).), mais également et plus couramment les « aphorisations secondaires » qui fait l'objet de notre contribution.

3.3. L'aphorisation déracinée de son origine énonciative

En cas de non présence d'un segment contextualisant, l'aphorisation (généralement encadrée par des guillemets) laisse à penser au lecteur qu'il a accès aux propos authentiques verbalisés par un locuteur origine. Néanmoins, le processus de reformulation reste, en dépit de la présence des guillemets, témoignant de la véridicité et l'authenticité des propos rapportés. Les guillemets assument la fonction qui atteste de l'hétérogénéité discursive qui dénote l'existence de deux niveaux énonciatifs autonomes ; d'une part, le moment énonciatif primitif durant lequel les propos ont été prononcés en s'inscrivant dans un cadre spatio-temporel relatif au domaine extralinguistique, d'autre part, le moment de la rédaction de l'article en convoquant des propos déjà prononcés.

Soit l'exemple suivant qui inclut une aphorisation secondaire (il s'agit d'un titre d'un article) sans que de l'origine énonciative soit annoncée :

Exemple 1 : Préserver la sécurité du pays et le protéger de toute tentative d'intrusion (Le quotidien d'Oran, le 15/02/2023)

Dans cet exemple, le titre est un discours rapporté sans guillemets, le fait d'identifier la source énonciative de l'aphorisation n'est possible qu'en se référant au contenu de l'article qui fournit des informations aux lecteurs en vue d'identifier le locuteur origine. En effet, dans le corps de l'article, nous lisons l'extrait suivant ; « préserver la sécurité du pays et le protéger

de toute tentative d'intrusion opérée par les forces qui cherchent à déstabiliser les sociétés et à menacer leur sécurité » souligne le président de l'APN M. Brahim Boughali. « L'identité de l'« aphoriseur » n'est autre que celle de Brahim Boughali le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui parle de la sécurité sociétale et ses conséquences sur au renforcement de l'unité nationale et le développement global et intégré. Ses propos tenus dans le sillage d'une journée parlementaire organisée par la Commission de la défense nationale de l'APN sous le thème « La sécurité sociétale: réalité de la menace et stratégies de riposte ». Eu égard au contenu propositionnel d'une importance capitale, ceci a suscité l'intérêt de la rédaction pour le mettre en avant dans l'aphorisation.

Exemple 2 : Exfiltration illégale de Bouraoui vers la France : « le modus operandi n'est pas du tout anodin » (APS, Agence algérienne de presse, paru sur son site, le 09/02/2023)

Ici, il s'agit d'un discours rapporté guillemeté mais il manque d'un segment contextualisant, l'identité de l'aphoriseur n'est pas apparente, ce n'est qu'en recourant au corps de l'article que l'on découvre qui est le locuteur origine. Il est question dans ce titre des propos authentiques verbalisés d'un certain analyste et expert dans les questions géopolitiques, Ahmed Benssaâda, au sujet de la dénommée Amira Bouraoui. Nous y lisons ; « M. Benssaâda a fait savoir que « le modus operandi de cette exfiltration n'est pas du tout anodin (...) Il a certainement fait intervenir les autorités françaises au plus haut niveau ». Ces propos ont été sujets à quelques remaniements, répondant aux contraintes rédactionnelles qui concerne la concision et le choix des mots frappants.

3.4. La tournure bisegmentale à deux points

Compte tenu des exigences typographiques relative à la construction des titraillies, force est d'admettre que le titre d'article soit concis et bref. Corollairement, les informations moins importantes sont, d'usage, mises l'écart. Ce qui donne à user d'une tournure typique développée par Bernard Bosredon et Irène Tamba (1992) : dite la « formule bisegmentale à "deux points" ». Incarnée par le schéma suivant :

Aphoriseur : contenu propositionnel guillemeté ou non

Cette tournure est très fréquente dans la presse contemporaine, elle consiste à restreindre le segment contextualisant à la construction minimale : citer le nom de l'aphoriseur, joue le rôle de l'origine énonciative. Voici un exemple qui explicite cette tournure syntaxique ;

Lamamra : « œuvrez pour un nouveau départ » (El Watan, le 01/11/2022)

Désigner l'aphoriseur fait l'objet d'une technique de compérage entre l'équipe rédactionnelle et le lectorat algérien qui possède l'habileté de détecter et de reconnaître immédiatement le nom de (Lamamra, Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger en Algérie).

La présence d'un îlot textuel

Il est d'usage que le titre de l'article de presse comporte un mot ou une expression entre guillemets, c'est-à-dire un îlot textuel, corrélativement avec d'une attribution énonciative différée. Greta Komur-Thilloy (2010) identifie « les guillemets » et « l'îlot textuel » dans une étude menée sur le discours rapporté en contexte journalistique, elle envisage que « l'îlot textuel n'est pas un fragment de discours direct » (2010 178) parce qu'il appartient, selon elle, à la « modalisation autonymique », elle stipule qu'il est associé au discours indirect. En effet, l'îlot textuel est conçu comme un fragment de « discours direct entre guillemets », il nous s'avère donc que l'îlot textuel peut être étudié comme un fragment du discours origine qui s'insère dans le discours du locuteur rapporteur. Tenons l'exemple suivant ;

L'Algérie veut « un partenariat basé sur un traitement d'égal à égal » avec l'UE (Algérie-eco, paru le 17/02/2023).

Ce titre paraît sous forme de citation, dans laquelle il s'agit d'un syntagme verbal guillemeté. Cette unité propositionnelle prise à titre d'un îlot de citation qui restitue un fragment des paroles générées par Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères et de la communauté nationales à l'étranger, Amar Belani à l'issue de sa rencontre au siège dudit ministère

avec le l'ambassadeur et chef de la délégation de l'union européenne à Alger Thomas Eckert. Ce segment donne lieu à un « effet de discours direct ».

L'origine énonciative de cet îlot se dévoile en lisant dans l'article ; M. Belani a affirmé à son interlocuteur que « L'Algérie nouvelle sous l'égide de Abdelmadjid Tebboune est déterminée et soucieuse d'établir avec l'union européenne un partenariat fructueux et mutuellement bénéfique, un partenariat basé sur un traitement d'égal à égal, au mieux des intérêts communs ».

Il s'avère alors que l'« îlot de discours rapporté » paru dans le titre n'est qu'un fragment de discours direct pris de l'énonciation origine et mis en place dans l'énonciation rapportante dont le journaliste assume la prise en charge.

3.5. L'aphoriseur collectif

L'aphoriseur à qui est associée la citation n'est pas souvent une seule personne ; parfois, l'aphoriseur peut être composite. Dominique Maingueneau (2012b 44) nomme d'« aphoriseur collectif ». L'aphoriseur, de même que le locuteur origine, peut être le délégué, le porte-parole d'un groupe ou autre, partageant un ensemble de valeurs et de caractéristiques, cette démarche appelée par Laurence Rosier (2004 68) « métonymie énonciative ».

Considérons le titre suivant ;

Les députés ont lancés l'appel « Revalorisez l'allocation touristique ! » (L'expression, le 14/02/2023).

Les aphoriseurs pluriels dans ce titre sont des députés de l'assemblée populaire nationale en Algérie. Il est question d'un appel lancé à l'attention des autorités algérienne en vue de revoir à la hausse du montant alloué au titre de l'allocation touristique. Les aphoriseurs font partie de la commission des finances et des budgets de la chambre basse du parlement. Nous pouvons noter qu'une pluralité de locuteurs fusionnés en un seul aphoriseur collectif à savoir « les députés » Selon Maingueneau, cette aphorisation s'apparentent aux « participations de groupes » qui conduisent à « la fusion imaginaire des individus dans un énonciateur collectif » (Maingueneau 2012b 63).

3.6. L'aphoriseur métaphorique

Les aphorisations métaphoriques peuvent prendre plusieurs formes. Elles peuvent représenter un groupe d'humains (un club sportif, un groupe d'expert, un syndicat...), ou encore invoquer des organismes qui assurent une activité humaine que l'instance rédactionnelle mettent en évidence. Dans telles circonstances, le linguiste peut identifier des occurrences de « déconnexion forme-sens » (Lacaze 2012)

Tenons le cas suivant ;

**INAPI 6.000 MARQUES ENREGISTRÉES
CHAQUE ANNÉE (El Moudjahid, le 17-18/02/203)**

Derrière les statistiques présentées dans tout titre, une revue, un journal, ou encore des sources masquées, nous pouvons découvrir de façon implicite l'existence des locuteurs humains. Il ne s'agit pas aphoriseurs à proprement parler toutefois ils ressemblent à des « aphoriseurs indirects », dans la mesure où l'aphoriseur n'est pas un être humain. Dans ce titre pris comme un exemple, l'aphoriseur est INAPI, il s'agit de « L'Institut national algérien de la propriété industrielle », et non d'un être humain, donc il est question d'aphoriseur indirect.

4. Considérations finales

En guise de conclusion et de réponses aux questions que nous avons formulées dans l'introduction de notre contribution, nous pouvons dire, de tout ce qui a été dit supra, que le phénomène d'aphorisation énonciative, proposées par Dominique Maingueneau, est omniprésente dans l'univers journalistique, elle sert à l'étude de pratiques d'écriture journalistiques. Nous avons montré, à travers l'analyse de quelques cas, que l'écriture journalistique est nettement marquée par une énonciation aphorisante, notamment dans certains éléments de la titraille où elle est abondamment utilisée. La titraille, qui constitue un élément central dans la tradition journalistique, qui jouit de certaines spécificités relatives aux contraintes du médium journalistique, engage la synergie et la complémentarité du journaliste et du comité éditorial qui donne lieu à l'avènement de structures syntaxiques typiques du discours journalistique à l'égard de la

formule bisegmentale, la présence d'un filot textuel, etc. Celles-ci témoignent clairement de l'engagement et la subjectivité du journaliste dans son article qui se mesure à travers son positionnement relativement au discours rapporté, d'une part, et à travers son choix de la forme de discours rapporté à intégrer dans la titraille dépendamment de ses finalités professionnelles.

Le discours direct, qui concerne les propos authentiques verbalisés par un locuteur origine, subit plusieurs altérations pour aboutir à une phrase sans texte, l'aphorisation. Mettre à l'écart un fragment des propos origines, c'est mettre à l'écart une citation hors contexte. Celle-ci, généralement frappante, constitue alors une phrase sans texte, car décontextualisée, sera mise en place dans la titraille comme une aphorisation visant à capter l'attention et l'intérêt du lecteur. Le journaliste use de ce procédé énonciatif en vue de se distancier du discours qu'il rapporte de sorte qu'il s'efface énonciativement.

Conflit d'intérêt

Nous, Fethi Zenizene et Salim Khider, auteurs de cet article scientifique, nous déclarons n'avoir aucun conflits d'intérêt avec qui que ce soit et notre intérêt est purement scientifique.

- bibliographies

- BAKHTINE M., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BENVENISTE, E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard.
- Charaudeau, Patrick, (1982), *Langage et discours éléments de sémiologie, Théorie et pratique*, Paris.
- DYONIZIAK J. 2007. « Effets stylistiques dans les titres des articles de presse à l'exemple de la presse française et polonaise » dans *Studia Romanica Posnaniensia*. Vol.34.p.5368.URL:https://repozytorium.amu.edu.pl/bitstream/10593/2985/1/05_J_Dynoziaak_Effets_stylistiques_dans_les_titres_des_articles_53-68.pdf, consulté le 15 février 2023.
- J.-C. ANSCOMBRE et O. Ducrot, (1976), « L'argumentation dans la langue », *Langages*, n° 42, juin 1976, Paris, Larousse.
- JEANDILLOU Jean-François. (2006). *L'analyse textuelle* Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980) « L'énonciation : De la subjectivité dans le langage », Armand Colin, Paris
- LACAZE, Grégoire. « L'énonciation aphorisante dans l'article de presse : une syntaxe sous contrôle(s) ». *Erea*, vol. 12., n° 2, 2015, doi : 10.4000/erea.4200. Consulté le 14/02/2018.DOI : 10.4000/erea.4200
- MAINGUENEAU, D., (1994), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU, D., (1996), Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil.

Maingueneau, D. (2012). Les phrases sans texte. Paris : Armand Collin.

Comment citer cet article selon la méthode APA

Fethi Zenizen et Salim Khider (2026), Le positionnement énonciatif à travers le procédé de l'aphorisation dans la titrologie. Cas de la presse francophone algérienne, revue académique des études sociales et humaines, vol 18, numéro 01, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, pages. pp :23-32